

Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore de nouveau le stationnement illicite d'une soixantaine de caravanes, cette fois-ci sur la commune de Troyes.

TCM a saisi les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération a également engagé une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier s'est rendu sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et de consignation des éventuels troubles.

Enfin Troyes Champagne Métropole rappelle que le territoire dispose d'infrastructures adaptées à ce type de stationnement.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr